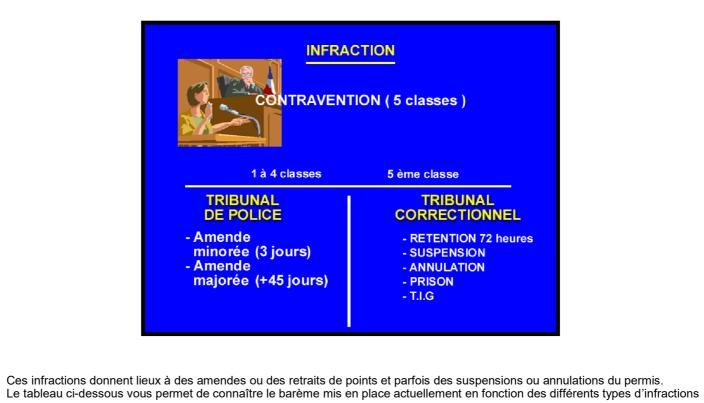




Le permis de conduire est informatisé. Il est pour les jeunes conducteurs devenu un permis **probatoire**. Le permis probatoire donne 6 points à son conducteur puis passe à 12 points après 3 ans ou 2 ans pour ceux qui ont suivi la formation AAC.

Selon la gravité des infractions commises par le conducteur, les infractions sont classées en 5 catégories.
Les 4 premières classes dépendent du TRIBUNAL DE POLICE.
Les infractions de la 5ème classe dépendent du TRIBUNAL CORRECTIONNEL.

LES POINTS RETIRES LORS DES INFRACTIONS



LISTE DES INFRACTION LES PLUS COURANTES

LISTE DES INFRACTIONS AVEC POINTS RETIRES